

Téléconférence du Groupe de travail du CCLA sur les communications

Le 7 novembre 2005

Compte rendu

Participants : Trish MacQuarrie, coprésidente/Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA), Glen Sampson, coprésident/Nouvelle-Écosse, Agricultural College, Janice Hopkins/ARLA, Josée Beaudoin/ARLA, Pamela Kern/ARLA, Debra Conlon/CropLife, Marc Périard/ARLA, Madeline Waring/Ministry of Agriculture and Lands de la C.-B. (BCMAL), Robert Whiting/Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST)

Par téléconférence : Angela Rickman/Sierra Club, Jeff Kisiloski/Canadian Association of Agri-Retailers (CAAR), Henry Walthert/Institut canadien des bois traités (ICBT)

Absents : Elizabeth May/Sierra Club, Shannon Coombs/Association canadienne de produits de consommation spécialisés (ACPCS)

1. Adoption du compte rendu

T. MacQuarrie et G. Sampson

- Glen souhaite la bienvenue à tous et chacun se présente.

DÉCISION

- Le compte rendu est adopté.

2. Adoption de l'ordre du jour de la téléconférence du 11 octobre

T. MacQuarrie et G. Sampson

DÉCISION

- L'ordre du jour du 11 octobre est adopté.

3. Rapport au Conseil consultatif de la lutte antiparasitaire (CCLA)

- Préparation de la présentation
- Questions qui peuvent être soulevées par les membres du CCLA

Tous

- Une personne mentionne que le mot « sécuritaire » employé à l'ARLA inquiète un participant. L'ARLA réagit en prenant la décision de ne plus utiliser dans ses communications internes le mot « sécuritaire ». (La formulation des communiqués de presse ne peut pas être changée; les documents de l'ARLA seront révisés.)
- Nous suggérons de présenter au CCLA le projet de rapport du Groupe de travail du CCLA sur les communications. Une autre personne suggère d'intituler ce document « rapport préliminaire ».

Finale

- Le CCLA pourrait présenter des commentaires sur le rapport du groupe de travail.
- Le groupe de travail n'est pas d'accord avec l'utilisation du mot « sécuritaire » dans les communications; certaines personnes pensent qu'il n'est pas pertinent d'utiliser ce terme en même temps que « lorsqu'il est utilisé selon le mode d'emploi de l'étiquette ». Ce rapport sert de guide stratégique de haut calibre et non de plan. Comme d'autres agences de Santé Canada et d'autres ministères au sein du gouvernement fédéral, l'ARLA ne publie pas ses plans de communication. Sans plan, il est difficile de présenter des recommandations précises concernant l'augmentation des ressources.
- L'ARLA créera un plan réalisable qui respecte le budget actuel.
- Quelqu'un suggère que l'ARLA collabore avec les municipalités dans la diffusion des renseignements. L'ARLA ne peut toutefois pas participer aux politiques municipales.
- Quelqu'un souligne qu'une des priorités de l'ARLA devrait être la communication aux utilisateurs.

DÉCISION

- Il est entendu d'ajouter à la demande au CCLA une recommandation visant à trouver pour les communications de l'ARLA une formulation significative pour les publics cibles concernant l'évaluation des pesticides, en utilisant une terminologie uniforme qui témoigne de l'incertitude de la science et du jugement scientifique qui est appliqué à l'évaluation des pesticides.
- Il est entendu de modifier la formulation dans le rapport « l'ARLA adopte une culture...»

MESURE

- Janice doit mettre à jour la présentation au CCLA et intégrer les modifications qui ont été signalées.

4. Prochaines étapes et prochaine téléconférence

T. MacQuarrie

- Le groupe de travail fera une présentation à la réunion du CCLA qui aura lieu le 8 novembre.

MESURE

- La coprésidente fédérale du groupe de travail doit informer les membres qui n'étaient pas présents à la réunion du CCLA.